

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 29 mars 2021

Date d'édition: 3 sept. 2021

Version: 1



TYROLIT Sealer 50

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

TYROLIT Sealer 50

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

Agent d'imprégnation

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

Tyrolit Construction Products GmbH

Swarovskistrasse 33

6130 Schwaz

Austria

Téléphone: +43 5242 6060

E-mail: construction@tyrolit.com

Site web: www.tyrolit.com

E-mail (personne compétente): construction@tyrolit.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Belgique / Luxembourg: Centre Antipoisons, 24h: +32022649636

France: French National Products and Composition Database (B.N.P.C.); French Poison and toxicovigilance Centre Network, 24h: +33383852192

Suisse: Tox Info Suisse, 24h: +41442515151

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

Mentions de danger: -

Informations supplémentaires sur les dangers

EUH208 Contient KATHON CG. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence Prévention

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Description:

contient: Acrylate

Indications diverses:

contient: Conservateur

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 29 mars 2021

Date d'édition: 3 sept. 2021

Version: 1



TYROLIT Sealer 50

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Éloigner la victime de la zone dangereuse. Enlever les vêtements souillés, imprégnés En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais.

En cas de contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de pyrolyse, toxique. Le produit lui-même n'est pas combustible.

Produits de combustion dangereux:

Oxydes d'azote (NOx), Dioxyde de carbone (CO₂), Monoxyde de carbone. En cas d'incendie: Gaz/vapeurs, toxique

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

5.4. Indications diverses

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Mesures de précautions individuelles:

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. Assurer une aération suffisante. Evacuer les personnes en lieu sûr. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Équipement de protection:

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 29 mars 2021

Date d'édition: 3 sept. 2021

Version: 1



TYROLIT Sealer 50

6.1.2. Pour les secouristes

Protection individuelle:

Protection individuelle: voir rubrique 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention:

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Pour le nettoyage:

Nettoyer avec un matériau absorbant (p. ex. chiffon, non-tissé). Rincer abondamment avec de l'eau.

Autres informations:

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

6.5. Indications diverses

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation:

Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

Mesures de protection incendie:

Mesures usuelles de la prévention d'incendie. Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Mesures pour éviter la formation d'aérosol et de poussière:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enduire une crème de protection pour les mains avant la manipulation du produit. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

matériaux d'emballage:

Conserver/Stockier uniquement dans le récipient d'origine.

Demandes d'aires de stockage et de récipients:

Le sol doit être étanche, sans joints et non absorbant.

Informations sur l'entreposage commun:

Ne pas stocker ensemble avec: Aliments pour humains et animaux

Classe de stockage (TRGS 510, Allemagne): 12 – liquides non combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

Autres indications relatives aux conditions de stockage:

Protéger les conteneurs contre l'endommagement. Conserver à l'écart de la chaleur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation:

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 29 mars 2021

Date d'édition: 3 sept. 2021

Version: 1



TYROLIT Sealer 50

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible

8.2. Contrôle de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques pour éviter l'exposition

8.2.2. Protection individuelle

Protection yeux/visage:

Lunettes avec protections sur les côtés EN 166

Protection de la peau:

Porter les gants de protection homologués EN ISO 374. Matériau approprié: Caoutchouc butyle, Temps de pénétration > 120 min. Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé. Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

Protection respiratoire:

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité. Appareil filtrant (masque complet ou embout buccal) avec filtre: A-P2

Autres mesures de protection:

Porter un vêtement de protection approprié.

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Voir rubrique 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique: Liquide

Couleur: blanc

Odeur: non déterminé

Données de sécurité

| paramètre | | à °C | Méthode | Remarque |
|---|------------------------|-------|--------------------|----------|
| pH | ≈ 9 | | | |
| Point de fusion | non déterminé | | | |
| Point de congélation | non déterminé | | | |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | ≈ 100 °C | | | |
| Température de décomposition | non déterminé | | | |
| Point éclair | non déterminé | | | |
| Taux d'évaporation | non déterminé | | | |
| Température d'auto-inflammation | non déterminé | | | |
| Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité | non déterminé | | | |
| Pression de vapeur | non déterminé | | | |
| Densité de la vapeur | non déterminé | | | |
| Densité | 1,01 g/cm ³ | 20 °C | ISO 2811, partie 2 | |
| Densité relative | non déterminé | | | |
| Densité apparente | non déterminé | | | |
| Solubilité dans l'eau | complètement miscible | 20 °C | | |
| Coefficient de partage: n-octanol/ eau | non déterminé | | | |
| Viscosité, dynamique | non déterminé | | | |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 29 mars 2021

Date d'édition: 3 sept. 2021

Version: 1



TYROLIT Sealer 50

| paramètre | | à °C | Méthode | Remarque |
|------------------------|----------------------|------|---------|----------|
| Viscosité, cinématique | <i>non déterminé</i> | | | |

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement. Le produit lui-même n'est pas combustible. négligeable

10.2. Stabilité chimique

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement. Le produit lui-même n'est pas combustible. négligeable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Voir rubrique 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Comburant

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus. En cas d'incendie: Gaz/vapeurs, toxique

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

| Nom de la substance | Informations toxicologiques |
|---|--|
| methanol n°CAS: 67-56-1 N°CE: 200-659-6 | DL50 par voie orale: >1 187 - 2 769 mg/kg (rat) CL50 Toxicité inhalatrice aiguë (vapeur): 82,1 mg/l 6 h (rat) |

Toxicité orale aiguë:

non déterminé

Toxicité dermique aiguë:

non déterminé

Toxicité inhalatrice aiguë:

non déterminé

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

non déterminé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

non déterminé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Contient KATHON CG. Peut produire une réaction allergique.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

non déterminé

Cancerogénité:

non déterminé

Toxicité pour la reproduction:

non déterminé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:

non déterminé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

non déterminé

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 29 mars 2021

Date d'édition: 3 sept. 2021

Version: 1



TYROLIT Sealer 50

Danger par aspiration:

non déterminé

11.2. Informations sur les autres dangers

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7. Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

13.1.1. Élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit:

| | |
|----------|--------------------------------|
| 08 02 99 | Déchets non spécifiés ailleurs |
|----------|--------------------------------|

Code des déchets conditionnement:

| | |
|----------|---------------------------------|
| 15 01 02 | Emballages en matière plastique |
|----------|---------------------------------|

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit:

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

| Transport par voie terrestre (ADR/RID) | Transport par voie fluviale (ADN) | Transport maritime (IMDG) | Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) |
|--|--|--|--|
| 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification | | | |
| Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport. | Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport. | Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport. | Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport. |
| 14.2. Nom d'expédition des Nations unies | | | |
| Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport. | Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport. | Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport. | Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport. |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 29 mars 2021

Date d'édition: 3 sept. 2021

Version: 1



TYROLIT Sealer 50

| Transport par voie terrestre (ADR/RID) | Transport par voie fluviale (ADN) | Transport maritime (IMDG) | Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) |
|--|-----------------------------------|---------------------------|---------------------------------------|
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport | | | |
| négligeable | | | |
| 14.4. Groupe d'emballage | | | |
| négligeable | | | |
| 14.5. Dangers pour l'environnement | | | |
| négligeable | | | |
| 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | | | |
| négligeable | | | |

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI
négligeable

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Autres réglementations (UE):

2008/98/CE, 2001/118/CE, 1999/13/CE, 2004/42/CE, (CE) no 1907/2006, (UE) 2015/830, 75/324/CEE, 2008/47/CE, (CE) no 1272/2008, 2008/68/CE, (CE) no 648/2004

Informations sur la Directive 1999/13 / CE relative à la réduction des émissions de composés organiques volatils (COV-CO): COV (en g / L): 53

Limite EU de COV (2004/42 / CE) (cat IIA / i): 140 g/L, Valeur de COV 53

Le produit répond aux exigences établies dans la Directive CE 2004/42/CE relative à la limitation des émissions de COV.

15.1.2. Directives nationales

Aucune donnée disponible

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1. Indications de changement

Aucune donnée disponible

16.2. Abréviations et acronymes

Voir tableau sur le site www.euphrac.eu

16.3. Références littéraires et sources importantes des données

| Nom de la substance | Type | source(s) d'approvisionnement |
|---|---|--|
| methanol n°CAS: 67-56-1 N°CE: 200-659-6 | DL50 par voie orale; CL50 Toxicité inhalatrice aiguë (vapeur) | Source: Agence européenne des produits chimiques, http://echa.europa.eu/ |

16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Aucune donnée disponible

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 29 mars 2021

Date d'édition: 3 sept. 2021

Version: 1



TYROLIT Sealer 50

16.7. Indications diverses

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.